



# INFOCUMA

N° 16 - MAI 2022

## Bretagne Ille Armor

### Sommaire

#### A LA UNE

- Journée école

#### ACTUALITÉ

de la page 2 à la page 4

- Révision des cuma
- Rappel subventions
- Arrivée de Floriane
- Attention inspections !
- Formation "Organiser le travail"
- Formations à venir pour les salariés
- Dérogation aux 48 heures

#### MACHINISME

de la page 4 à la page 5

- Le choix d'un automoteur d'épandage
- Déchaumeur 5m traîné
- Prenez date
- Banc d'essai moteur tracteur

#### RETOUR SUR

de la page 6 à la page 8

- Démonstration binage de céréales
- Plateforme de démonstration désherbage mécanique
- Mise en route houe rotative
- Démonstration charrue déchaumeuse mixte Demblon
- Participation au salon de l'agriculture des Côtes d'Armor

### A LA UNE

## Journée école : une immersion au cœur de la cuma les Landes Fourragères pour susciter des vocations



En partenariat avec la fédération des cuma Bretagne Ille Armor, la cuma les Landes Fourragères de Martigné Ferchaud a ouvert ses portes aux écoles ce jeudi 19 mai.

Les élèves de la MFR de Janzé et du lycée agricole de Saint Aubin du Cormier ont répondu présent à l'invitation. L'occasion pour Guénaël Hamelin, président de la cuma d'expliquer au groupe le fonctionnement général de la cuma. Plusieurs sujets ont été abordés durant la matinée : l'historique de la coopérative, l'équipe salariée, les derniers investissements en matériel et les projets futurs. Guénaël Hamelin a aussi évoqué les besoins en recrutement réguliers de chauffeurs-mécaniciens :

*"Nous cherchons avant tout des personnes motivées, qui ont envie de progresser et avec si possible, une expérience en conduite de machines"* a-t-il indiqué.

Le parc matériel a ensuite été présenté par Frédéric Pavy, chef d'équipe. Les jeunes ont pu échanger avec le professionnel sur des sujets de machinisme et d'organisation de planning en faisant le lien avec leurs exploitations de stage. Guilène Pommat, formatrice à la MFR de Janzé, indique que

*"Cette visite est essentielle pour que les salarié(e)s ou agriculteurs(trices) de Demain se projettent au mieux dans leur projet en ayant connaissance du réseau cuma"*

Les jeunes ont pu découvrir de nouvelles opportunités d'embauche dans un secteur professionnel très porteur et étoffer leur réseau professionnel.

Nous remercions la cuma et ses responsables pour leur accueil et leur attention envers les jeunes et leurs formateurs.

par Floriane Le Goff

## ACTUALITE

## Révision des cuma

Pour rappel, les cuma comme toutes les coopératives sont soumises à une révision coopérative en fonction de certains critères (déficit, chiffre d'affaires, total Bilan, nombre d'adhérent).



Les cuma dépassant 50 adhérents et 1 000 000 € de bilan ont reçu un courrier du Haut Commissariat à la Coopération Agricole (HCCA) les incitant à nommer un réviseur.



La fonction du réviseur est de vérifier le bon fonctionnement coopératif (Souscription de capital social, tarifs identiques, réunions des conseils d'administration, assemblées générales, statuts, règlement intérieur...).

Cette révision est inscrite dans la loi et il est difficile de déroger même si la décision de la faire est de la responsabilité de la cuma.

D'un point de vue fédératif, nous négocions avec l'organisme réviseur pour limiter le temps passé et les coûts. A l'échelle nationale, le relèvement des plafonds fait partie des revendications auprès des ministères.

Prochainement, les cuma concernées vont recevoir un courrier de la fédération des cuma indiquant la procédure à suivre.

*par Vincent Laizé*

Rappel subventions  
jusqu'au 12 juin 2022

La Région Bretagne a lancé son appel à projets 2022 destiné à soutenir les investissements de modernisation et d'adaptation des cuma.

**Cet appel à projets est ouvert du lundi 17 janvier 2022 au dimanche 12 juin 2022**

Montant de l'aide : le total des dépenses éligibles est fixé à 6 000 € HT minimum et 100 000 € HT maximum.  
Le montant de l'aide correspond à 40 % des dépenses éligibles.

## Procédure

La demande d'aide s'effectue soit :

Directement sur le site de région : [bretagne.bzh](https://www.bretagne.bzh/aides/fiches/investissements-materiels-agro-environnementaux-cuma/)  
<https://www.bretagne.bzh/aides/fiches/investissements-materiels-agro-environnementaux-cuma/>

- Via la fédération des cuma\*  
demande de dossier au 02 96 79 22 77  
ou par mail [illearmor@cuma.fr](mailto:illearmor@cuma.fr)  
\*donnant lieu à une facturation (voir fiche jointe)

## Informations à transmettre

- Devis
- Rib
- Statuts
- Kbis à jour
- Nombre d'adhérents participants à l'investissement
  - Dont nombre d'adhérents engagés en contrat environnementaux (maec / ab)
  - Dont nombre d'adhérents engagés dans une démarche d'innovation (ferme dephy / giee / aep)
- Nombre de salarié

...

*par Adeline Corre*



## Arrivée de Floriane

Floriane Le Goff a pris ses fonctions le 2 mai. Elle va progressivement prendre les dossiers de Christophe Nicaud qui va faire valoir ses droits à la retraite en juillet 2022.

Avec une compétence relation humaine, Floriane sera un appui pour les cuma employeuses de main d'œuvre. Elle a travaillé cinq ans à l'APECITA en tant que conseillère emploi formation.

Le développement de l'emploi et sa structuration est une orientation forte pour le réseau.

*par Vincent Laizé*



## Attention inspections !

Après qu'une cuma ait fait l'objet d'une procédure

d'amende administrative pour des dépassements d'horaires en 2021, c'est au tour d'autres cuma de recevoir la visite des inspecteurs de la DREETS (ex DIRECCTE).

Depuis le mois de mars 6 cuma des Côtes d'Armor ont fait l'objet d'une visite de l'inspection du travail.

**Lors de ces contrôles inopinés ou non, les mêmes points de contrôle administratifs sont apparus :**

- Le registre unique du personnel, qui doit recenser tous les salariés que la cuma a été amenée à embaucher à quelque titre que ce soit, CDI, CDD, saisonnier, apprenti, ...
- Le relevé des heures de travail des salariés sur une période déterminée par les inspecteurs, souvent sur l'année écoulée.
- Les fiches de paye et les contrats de travail des salariés présents sur la période contrôlée au niveau des heures pour vérifier la concordance des sommes payées avec les heures effectuées.

**Concernant les risques professionnels, les documents demandés sont :**

- Le DUER lors de sa dernière mise à jour,
- Les contrôles obligatoires, à savoir les appareils de levage, l'installation électrique des bâtiments de la cuma et les extincteurs.
- D'autres points sont régulièrement soulevés et sont liés à la configuration de la cuma, à savoir les protège cardans, les protections des outils utilisés en atelier, les attestations d'aptitude des salariés, les autorisations de conduite, panneaux d'affichage obligatoire, ...

Lors de ces contrôles, les inspecteurs ont toute latitude pour effectuer le contrôle en l'absence des responsables de la cuma, la présence des salariés suffit, bien qu'il soit préconisé que ceux-ci informent le président. Bien sûr votre collaboration doit être la plus grande possible et la transmission des éléments demandés immédiate.

L'absence de documents disponibles et les remarques relevées lors de la visite de la cuma font l'objet d'un courrier auquel il convient d'apporter une réponse motivée de la part de la cuma.

Il est cependant certain que les inspecteurs seront amenés à repasser dans la cuma pour vérifier l'exactitude des informations transmises mais aussi et surtout effectuer un nouveau contrôle des heures des salariés sur la période écoulée entre son premier passage et le second.

C'est ce second contrôle qui pourra amener l'inspecteur à prendre des mesures d'amendes administratives.

**Il est donc nécessaire de rappeler que le temps de travail des salariés en contrat à durée indéterminée à 35 annualisé ne doit pas être supérieur à 48h semaine pour les périodes hors dérogation et d'un maximum de 60 à 66h en fonction de la dérogation entrée en application au 14 avril dernier.**

L'amende administrative se traduit dans les cas de dépassements des heures de travail mentionnées ci-dessus par une amende forfaitaire de 4 000 € PAR SEMAINE ET PAR SALARIÉ.

La fédération est à votre disposition pour vous accompagner dans le cadre de ces contrôles mais aussi au quotidien dans la gestion des ressources humaines de votre cuma.

*par Sonia Lebras*

## Formation "Organiser le travail"

Dans la lignée des formations management qui avaient été organisées en 2017 et 2018 pour les chefs d'équipe des cuma, cette nouvelle formation s'adresse aux salariés qui sont amenés à gérer le planning de travail de leurs collègues et des saisonniers, stagiaires, ... sans avoir nécessairement les autres responsabilités de chef d'équipe.

En lien avec Marie Noëlle Perot, formatrice indépendante, la fédération a construit cette formation autour de la communication, la délégation, la posture professionnelle, pour faciliter la prise de parole et assurer la transmission des informations, connaissances et des tâches à ses collègues.

**Elle se tiendra à la cuma de Pacé le 14 juin 2022 et prise en charge pour partie par Ocapiat.**

Si vous souhaitez plus d'informations ou si vous souhaitez inscrire un de vos salariés contactez Sonia Lebras, Christophe Nicaud ou Floriane Le Goff.

*par Sonia Lebras*

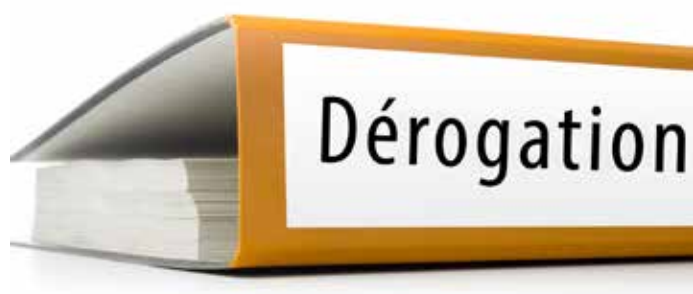
### FORMATIONS À VENIR POUR LES SALARIÉS

**Nouvelles technologies** le 29 novembre  
**Moisson** le 7 décembre  
**Ensilage** le 14 décembre

Les lieux et programmes  
seront transmis ultérieurement

Plus d'information auprès de  
**Jean Marc ROUSSEL 06 72 44 52 60**

## ACTUALITE



## Dérogation aux 48 heures

Suite aux contrôles, le point sur les échanges avec Monsieur Nicolas Burgain, le Directeur Régional Adjoint du Travail en Bretagne

Le 1<sup>er</sup> avril dernier, les membres du bureau de la FBIA ont échangé en visio suite à la série de contrôles menés par les services de l'Inspection du travail auprès de cuma des Côtes d'Armor.

**Les professionnels ont rappelé les contraintes liées à la gestion des pointes de travail :**

- Incertitudes météo et fenêtres d'intervention parfois très courtes, respect des
- Dates réglementaires pour les épandages, pression très forte aux semis de maïs pour répondre aux objectifs de qualité
- Difficultés croissantes de recrutement, besoin de salariés compétents, réduction du vivier local de fils d'agriculteurs
- Faiblesse parfois dans les liens hiérarchiques internes.

Par ailleurs, il a été rappelé que le taux de retour des heures hebdomadaires transmis par les employeurs dépasse les 50% et que les responsables employeurs font un réel effort de transparence quant à la réalité des heures. Les cuma qui font ces efforts ne doivent être particulièrement ciblés. Nicolas Burgain reconnaît cet effort collectif de transparence.

Il a indiqué que les contrôles effectués dans les Côtes d'Armor ne sont pas directement liés aux retours d'heures effectuées et que jusqu'à la procédure administrative conduite dans une cuma des Côtes d'Armor en 2022, il n'y a pas eu de sanction administrative prononcée depuis plusieurs années.

Il a rappelé, par ailleurs, que les inspecteurs du travail ont toutes diligences pour mener les contrôles qu'ils souhaitent opérer et que des contrôles identiques sont menés auprès des entreprises du territoire.

Dans un esprit de pédagogie, il se tient à la disposition des responsables cuma employeurs pour informer les employeurs des enjeux en matière de respect des durées maximales du travail

En conclusion, les membres du bureau de la FBIA ont marqué leur volonté collective de renforcer l'emploi au sein des cuma au travers plusieurs axes de travail :

- Renforcement de l'attractivité du métier de salarié de cuma (organisation de portes ouvertes cuma à destination des écoles participation à des bourses de l'emploi...)
- Continuer à promouvoir l'apprentissage.
- Accompagnement des projets de bâtiments ou d'agrandissement des installations
- Accompagnement des employeurs dans l'amélioration de la gouvernance.

par Christophe Nicaud

## MACHINISME

## Le choix d'un automoteur d'épandage

A l'intercuma des 3 rivières de Pacé, une augmentation d'activité d'épandage de 30 000 m<sup>3</sup> a engendré une réflexion d'investissement d'un équipement d'épandage supplémentaire : tracteur-tonne ou automoteur ?



L'enfouisseur Vredo Profii+ de 9m de large avec 48 disques (19 cm d'écartement)

**Plusieurs raisons ont favorisé le choix pour un automoteur :**

- L'augmentation d'activité concerne surtout du digestat un produit fort en azote volatile. Le souhait est donc de réaliser l'épandage avec un équipement qui limite au maximum les pertes à l'épandage : type enfouisseur. Ce type d'équipement est limité en largeur de travail ce qui nécessite donc un temps d'épandage plus important.

- Le tassement de sol : l'automoteur de 43T au max roule sur 4m de large quand un ensemble tracteur-tonne d'environ 47T roule sur 1m30 environ soit 70% de surface en moins. Sachant que l'épandage à l'enfouisseur nécessite des passages rapprochés.

- Salissement des routes : en différenciant le matériel de transport du matériel d'épandage, il n'y a plus de sorti de terre quand les conditions sont humides.

- La réglementation routière de PTR (Poids Total roulant autorisé) : 38 tonnes pour 4 essieux et 40 T pour 5 essieux. La tonne de transport est allégée puisqu'elle n'a pas d'équipement d'épandage. Le tracteur nécessaire pour faire seulement le transport peut donc être plus léger et sans masse avant et moins puissant.

**Achat d'un automoteur reconditionné : Vredo VT 4546 de 2015 avec 7200 he pour 360 000€.**

Description technique :

Puissance : 450cv

Capacité de cuve : 19500l

Transmission : hydromécanique variable de 0 à 40 km/h

4 roues motrice et directrice (marche en crabe avec attelage arrière directionnel)

Pneumatique Michelin 1050/50R32 avec télégonflage (3.3 bar sur route et 1.7 au champ)

Autoguidage Trimble

Pompage : pompe à lobes 9000l/min.

Équipement d'épandage neuf : Vredo Profii+ en 9m de large, 48 disques, écartement de 19cm, diamètre 35 cm. L'investissement est de 58 000€.

L'intercuma s'est équipée pour l'approvisionnement avec une tonne d'occasion : marque Mauguin 17500l pour 30 000€ avec une sortie supérieure pour le pompage par l'automoteur. Elle loue un tracteur de 150cv Claas Arion 640 pour 350 h/an à 23€/h plus l'assurance à 2€/h. Il consomme environ 12 l/h.

**Chantier d'épandage** : plus de 30% de débit à l'heure

Le débit moyen est de 87 m<sup>3</sup>/he à l'enfouisseur à dents de 6m70 Samson (21 dents, écartement de 30 cm). En instantanée, le débit à l'épandage est de 4.5 m<sup>3</sup>/min donc la cuve se vide en 5 min environ. La vitesse d'épandage est de 9km/h pour une dose de 35 à 45 m<sup>3</sup>/ha. La consommation de l'automoteur est de 32 l/h à l'épandage avec un régime de 1300trs/min.

Organisation : jusqu'à 1km, la tonne 20 m<sup>3</sup> Samson est suffisante : 2min de temps de remplissage et 14 min par voyage. L'automoteur repompe en 3min les 20m<sup>3</sup> (débit de pompe 7m<sup>3</sup>/min).

Le cout d'épandage est de 3.5-4€/m<sup>3</sup>, il dépend de la distance et donc du nombre de ravitailleur nécessaire (1 tonne/km). Les charges fixent s'élève à 2€/m<sup>3</sup> dans le prévisionnel des 30 000m<sup>3</sup>

*par Jean Marc Roussel*

## Déchaumeur 5m traîné

La cuma du Muguet de Ploumillau a complété son parc de matériel de déchaumeur à disque avec un outil traîné



*Pascal Toudic*

La cuma est déjà équipée de déchaumeurs Métalfasch en 3m et 4m50 portée et un déchaumeur Amazone 3m. La cuma a profité du plan de relance pour s'équiper d'un déchaumeur traîné. Les adhérents ont choisi un déchaumeur Amazone Catrosxl 5003-2ts de 5m de large avec des disques de 610mm crénelés, le rouleau packer DW de 600mm de diamètre type matrix permet une bonne finition du travail.

L'outil traîné est apprécié car il soulage les relevages de tracteur et facilite les déplacements sur route par sa largeur de 2m50 et sans porte à faux. De plus, il n'y a plus besoin d'équilibrer le tracteur avec une masse importante à l'avant. L'outil est utilisé par des tracteurs de 130 à 170cv par 8 adhérents. Le débit de chantier est d'environ 3 ha/h à une vitesse de 10 km/h. L'investissement est d'environ 47 000€.

*par Jean Marc Roussel*

## Prenez date

### AGRICULTURE DE PRÉCISION

Intervention d'un spécialiste en agriculture de précision et modulation de dose à l'AG de Agribocage le **14 juin 2022**. Invitation des responsables des cuma du secteur à 11h30

### INNOV' ACTION BRETAGNE

Du **21 au 24 juin 2022**

### JOURNÉE PORTE OUVERTE

Le **20 septembre 2022** à **Caulnes** sur le thème de l'autonomie et du changement climatique : comment mon exploitation va s'adapter au changement climatique ? organisé par le Bassin Versant Haute Rance

### SALON LA TERRE EST NOTRE MÉTIER

La **fédération est partenaire**

les **21 et 22 septembre 2022**

Trieur mobile / triage de céréales  
Ateliers désherbage mécanique



**BANC D'ESSAI MOTEUR TRACTEUR  
DANS LES COTES D'ARMOR**

MERCREDI 15 JUIN  
à la cuma du Golf à Plourhan

JEUDI 16 JUIN  
à la station du Syntec à Ploemeur Gauthier

Plus d'information auprès de  
**Jean Marc ROUSSEL 06 72 44 52 60**

# MecaSol

le mercredi **21 septembre 2022**  
à **Saint Martin des Noyers** en Vendée

SEMIS / SOL / COUVERTS VÉGÉTAUX

[www.mecasol.cuma.fr](http://www.mecasol.cuma.fr)

## RETOUR SUR

## Démonstration binage de céréales en partenariat avec Agrobio

Biner ses céréales en sortie d'hiver, c'est possible

En sortie d'hiver, si les conditions pédoclimatiques le permettent, un binage sur céréales peut permettre d'endiguer le développement des adventices dans l'inter-rang. Néanmoins, biner ses céréales s'anticipe et requiert un matériel adapté : c'était l'objet d'une démonstration chez Johan Mariau (Val-Couesnon) le 9 mars dernier, organisée en partenariat avec la FDCUMA, réunissant une quarantaine de personnes autour de 5 bineuses.

Le binage est à privilégier au passage d'outils de travail en plein comme la herse étrille ou la houe en sortie d'hiver, car les adventices sont déjà développées et le sol souvent fermé. Ainsi, ce travail sur l'inter-rang n'est possible que si les conditions pédoclimatiques le permettent, ce qui n'est pas le cas tous les ans en Bretagne : un sol portant, pas trop collant et une fenêtre météo sans pluie. L'objectif est alors de scalper les adventices en travaillant dans les premiers centimètres de sol, permettant aussi de casser la croûte de battance pour favoriser l'aération du sol et donc sa minéralisation.

Pour que le binage soit possible, il doit être anticipé dès le semis des céréales pour adapter la largeur des inter-rangs en fonction de ses objectifs et des semoirs et bineuses disponibles sur le territoire. Néanmoins, il est recommandé de conserver la même densité de semis qu'en semis classique. Dans le cas de la parcelle de démonstration, Johan Mariau a mis en place une parcelle de triticales à 170 kg/ha cet automne avec un écartement de 25 cm.

Sur céréales, le binage est possible à partir du tallage et jusqu'au stade 2 nœuds et sera particulièrement efficace sur des adventices à enracinement pivotant, que ce soit des vivaces ou des graminées. Pour gagner en efficacité, un passage de herse étrille derrière la bineuse affinera les mottes soulevées par la bineuse : l'objectif est de libérer les dernières racines d'adventices encore prisonnières des mottes pour les mettre à sécher en surface. Certaines bineuses sont aussi équipées de peignes dans ce but.

## Plateforme de démonstration désherbage mécanique à Montfort sur Meu

Philippe Bougeard, adhérent de la cuma Agribocage à Iffendic est en conversion bio. Suivi par le CETA 35, il s'initie au désherbage mécanique du maïs. Le 10 mai, un passage de mécanique en pré-levée a été déclenché, efficace contre les adventices au stade filament.

En collaboration avec le CETA 35, les agriculteurs du secteur sont invités sur cette plateforme de démonstration. L'occasion pour les agriculteurs du secteur de venir échanger sur : les conditions de passage, les réglages des outils, l'adaptation du tracteur à l'outil avec notamment un rappel sur les pressions des pneumatiques pour prévenir du tassement du sol.

La cuma Agribocage d'Iffendic a pu montrer sa nouvelle houe rotative Einbock reçue en 2022 (6m40 avec éléments indépendant et réglages hydrauliques dans éléments) et la cuma Orée des bois de Boisgervilly, la herse étrille à ressort Treffler en 12m.

Une quinzaine d'agriculteurs étaient présents à cette journée, nous les attendons encore nombreux pour les prochains passages, au stade 3 feuilles et à partir de 6 feuilles pour le binage.



## Mise en route houe rotative à la cuma de l'Union Balaze

La fédération des cuma était présente le 12 mai pour la mise en route d'une houe rotative CARRE conduite par le chauffeur de la cuma. Le chauffeur ayant suivi une formation sur le désherbage mécanique souhaitait être conforté quant aux réglages de l'outil.

Une dizaine d'adhérents de la cuma étaient présents, pour échanger sur les pré-réquis, les réglages de l'outils et bonnes conditions de passages.

Nous avons aussi fait un rappel sur l'adaptation des pneumatiques pour ce type de travaux. En fonction du modèle de pneu et de la charge à l'essieu, la pression est adaptée pour limiter le tassement du sol et optimiser la force de traction. Les pneumatiques arrière passent de 2 bar à 1bar pour une charge de 5300kg outils levée. De 1.6bar à 0.9 bar à l'avant pour 3250kg outil baissé.



## Démonstration charrue déchaumeuse mixte Demblon

### A Bazouges la Pérouse

Le 5 avril, le constructeur Demblon, spécialiste de la charrue, est venu présenter sa charrue mixte en 5 corps et 6 corps de la gamme TX175 PRHM en largeur réglable aux agriculteurs de Bazouges La Pérouse (35). La plateforme de démonstration a eu lieu sur un couvert Ray grass de 6 mois.

Dans la lignée des charrues déchaumeuses, cette charrue adapte sa profondeur de travail de 13 cm à 25 cm pour offrir la possibilité de réaliser un labour superficiel et/ ou un labour profond.

Les versoirs Demblon équipés sur la charrue mixte sont en forme cylindro hélicoïdal de 16 pouces. Complétés par des rasettes, elle assure le juste retournement de la terre et une bonne répartition de la matière organique.

On appréciera sa polyvalence de bien travailler la terre sur une faible profondeur (13cm) que de passer à un labour standard (20 à 25 cm). Profondeur de travail autour de 13 cm

Sylvain, agriculteur et adhérent à la cuma la Bazougeaise, est dans une logique de conservation des sols. Dans l'objectif de se passer du glyphosate, il cherche une alternative lui permettant de gérer la pression de ses adventices tout en préservant la structure de son sol. Pour un poids de 2250 Kg, la charrue mixte 6 corps DEMBLON pourra être tractée par un tracteur de 150 cv. Avec une vitesse recommandée de 8 km/h la charrue mixte 6 corps en 16 pouces (2m40 largeur de travail) aura un débit de chantier d'un peu plus d'un hectare à l'heure.

Ce matériel en cuma pourrait permettre de satisfaire les besoins de ses différents adhérents.



### A Langon

A la demande des adhérents de la cuma de Roche de Langon, une démonstration de la charrue mixte DEMBLON a été organisée ce mardi 17 mai 2022.

La cuma se pose la question de renouveler une charrue vieillissante par une charrue déchaumeuse de façon à travailler moins profond leurs sols.

Mise en démo sur une vieille prairie, la charrue Mixte DEMBLON PRHM à largeur réglable a su contenter les adhérents par sa polyvalence. Les angles particuliers des versoirs en 16 pouces permettent le retournement complet de la terre sur de faible profondeur.

Un essai a été réalisé à 18cm et un autre à 13 cm. Un des adhérents témoigne "On ne pourrait pas faire du travail comme celui-là avec cette faible profondeur avec une charrue classique".

Moins tirante qu'une charrue classique, pour une même puissance de traction, la charrue mixte Demblon emmène plus large.

La charrue Demblon travaille dans la raie du tracteur et semble moins tirante. Pour la même puissance de traction, un corps peut être rajouté par rapport à une charrue classique.



par Mathilde Bernou et Jean Marc Roussel

## RETOUR SUR

## Participation au salon de l'agriculture des Côtes d'Armor



La fédération des cuma Bretagne Ille Armor était présente au salon de l'agriculture des côtes d'Armor les vendredi 19 et samedi 20 mai derniers.

Présentation et Atelier épandage et la problématique de la volatilisation de l'azote à l'épandage des lisiers et digestats avec la cuma d'Yffiniac et leur tonne Armor 18m<sup>2</sup> avec rampe pendillard 18 m. Présence de la cuma Armor bûches et leurs matériels également.

## Désherb'Innov

L'expertise du désherbage mécanique a maintenant son rendez-vous

Retrouvez-nous **le 14 juin 2022** après-midi  
**Josselin / la Croix Helléan** dans le Morbihan

## EXPERTISE

## Des experts agroéquipements à votre service

Le réseau cuma Ouest, sous l'impulsion d'administrateurs du réseau, a souhaité renforcer sa capacité d'intervention en matière d'agro-équipements afin d'accompagner les cuma dans leurs projets. Dans un premier temps, deux thèmes ont été prioritaires : récolte des fourrages et épandage.



## FOURRAGES : MAÏS ET HERBE

Afin d'obtenir un fourrage de qualité, bien valorisé par les animaux, la récolte est une étape clé. Les experts du réseau sont en capacité de vous apporter des réponses et références sur : le choix du matériel, l'organisation des chantiers (silos...), les réglages essentiels, les outils pour diagnostiquer la qualité du fourrage, des retours d'essais...

## EPANDAGE : VALORISER ET OPTIMISER SES EFFLUENTS D'ÉLEVAGE

Les épandages sont confrontés aujourd'hui à de multiples enjeux. Les experts du réseau sont en capacité de vous apporter des réponses et références sur : la qualité de l'air (émissions d'ammoniac, Loi PREPA, ...), le choix dans vos équipements d'épandage (rampe, enfouisseurs...), l'organisation de chantiers, la réglementation routière, les coûts d'épandage...

Plus d'informations  
auprès de votre  
fédération

DEVIS  
PERSONNALISÉ  
SUR DEMANDE  
EN PRÉSENTIEL OU  
EN DISTANCIEL

Nos partenaires



Groupama  
la vraie vie s'assure ici

## CONTACT

## INFOCUMA

Le journal d'information de la fédération des cuma Bretagne Ille Armor

Maison des Agriculteurs - BP 550 - 22195 Plérin cedex  
02 96 79 22 77 - illearmor@cuma.fr  
www.bretagne-ille-armor.cuma.fr

Directeur de la publication : Vincent Laizé  
Réalisation : service communication FRCuma Ouest



www.bretagne-ille-armor.cuma.fr